

CHANTIERS 12+1... ET LE CHANTIER 13 ? UN PSE DÉGUISÉ !



Vous connaissez les Chantiers 12+1 lancés en fanfare et qui ont pour but de redresser La Banque Postale !

Mais connaissez-vous le **chantier 13** qui a débuté il y a près de 2 ans et qui est train de décimer une partie des collaborateurs ...

Non ! Soyez attentifs, on vous raconte

1

DES DÉPARTS QUI SE MULTIPLIENT...



Vous avez tous entendu parlé d'une personne qui a soudainement quitté l'entreprise du jour au lendemain. Par « quitté », il faut comprendre « **LICENCIÉ** », ou qui a bénéficié d'une « **RUPTURE CONVENTIONNELLE** ».

Et oui le Chantier 13 c'est un **PSE déguisé**, qui a débuté par nos Dirigeants/ Dirigeantes (inutile de citer les noms... vous les avez en tête), pour ensuite toucher une partie des Directeurs/Directrices de nombreuses entités.

Mais le chantier ne s'arrête pas là, les collaborateurs lambdas commencent à être impactés et le rythme s'accélère. Et pour quel motif ? Alors c'est très simple, une mauvaise note et/ou une posture qui n'est soit disant pas adaptée suffisent pour être invité à un entretien préalable de licenciement ou à réfléchir à l'éventualité d'une rupture conventionnelle.

2

UN OBJECTIF TRÈS CLAIR



L'objectif de ce Chantier 13 est assez simple, réduire la masse salariale en commençant par les plus gros salaires, faire des économies à court terme et écarter ceux qui dérangent (enfin ceux qui osent s'exprimer) !

3

CONCRÈTEMENT C'EST QUOI UN PSE DÉGUISÉ ?



C'est une manière pour un employeur de s'extraire des règles contraignantes des licenciement économique, en procédant « à la chaîne » à des licenciements pour motif soi-disant personnel et à des ruptures conventionnelles. C'est moins coûteux, moins long et moins contraignant pour l'entreprise, sauf que cela est complètement illégal et lourdement sanctionné par les juges.

MAIS COMMENT L'IDENTIFIER ?

Il y a plusieurs pistes et indices, et LBP en coche de nombreux !



Une **concentration dans le temps** des ruptures conventionnelles et des licenciements ;



Le **poste est souvent supprimé**, la personne n'est pas remplacée et sa charge de travail est dispatchée sur les membres de l'équipe ! Ça vous parle, c'est normal ! ;



Des **indemnités anormalement élevées** (supérieure au minimum légal) peut laisser penser qu'il y a une incitation forte au départ ;



Un **contexte économique dégradé**. Inutile de détailler ce sujet, vous êtes tous conscients de la situation de La Banque Postale depuis quelques années.



Mettons un STOP à ce rythme effréné, car demain ça sera peut-être votre tour !



Si LBP souhaite lancer un PSE, qu'elle le fasse ouvertement sans se cacher dans leurs bureaux avec des collaborateurs décontenancés et malmenés lorsqu'ils découvrent le sort qu'il leur est réservé par la DRH LBP !



Ces licenciements et ces ruptures conventionnelles lancent un message clair et contraire aux valeurs que La Banque Postale prône au quotidien ! Vous pensiez être à l'abri des licenciements parce que vous étiez à La Banque Postale, cette époque est révolue !



La **CGT** apportera une attention toute particulière au **Projet « OPTIMA » de la BEDL**. Si des postes ou noms disparaissent des organigrammes, nous serons là pour demander des comptes à la DRH et surveiller certaines dérives qui mènent à un PSE déguisé !



Il est temps de réagir et de demander à la DRH, quelles sont clairement leurs intentions sur le court, moyen et long terme ?